

Université d'Ottawa

**L'intégration des entrepreneurs chinois à la société canadienne :  
Une étude exploratoire**

par

**Martine Hébert**

Mémoire de maîtrise en sociologie

Directeur de recherche : Victor Da Rosa

Août 2014

© Martine Hébert, 2014

## Sommaire

*Ce mémoire porte sur les entrepreneurs sino-canadiens. Il consiste en une évaluation du niveau d'intégration des entrepreneurs chinois au Canada à travers une analyse secondaire de données d'une étude de Brenner, Menzies, Ramangalahy, Filion et Amit (2000). Il vise également une meilleure compréhension des liens existant entre l'entrepreneuriat et l'intégration chez les immigrants. Les composantes de l'intégration qui ont été employées sont la langue, l'insertion socio-économique, la localisation de l'entreprise et les interactions sociales. Nous avons noté que, selon nos critères d'analyse, le degré d'intégration des entrepreneurs sino-canadiens est relativement faible et que l'entrepreneuriat peut contribuer à l'isolement de ceux-ci. Toutefois, l'étude plus approfondie du point de vue des entrepreneurs pourrait aussi indiquer un sentiment d'appartenance et une satisfaction générale à l'égard du pays d'accueil.*

*Mots-clés : Intégration, enclave ethnique, entrepreneuriat, analyse secondaire, Chinois, Canada*

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier sincèrement mon directeur de mémoire, Monsieur Victor Da Rosa, pour son précieux temps et ses nombreux encouragements, ainsi que Monsieur Leslie Laczko, examinateur du mémoire, pour ses judicieux conseils.

J'adresse également mes remerciements à Monsieur Louis Jacques Filion, de l'École des HEC de Montréal, pour les précisions qu'il m'a apportées relativement à des études en entrepreneuriat ethnique dont il est co-auteur.

J'aimerais communiquer ma reconnaissance au personnel administratif ainsi qu'aux professeurs du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa pour toutes les précieuses informations et le bagage de connaissances qu'ils m'ont transmis et qui m'ont permis de me rendre où j'en suis aujourd'hui.

Enfin, j'exprime ma plus grande gratitude à mes parents et mon mari pour leur soutien moral et leur appui continu. Merci de croire en moi.

## Table des matières

Liste des figures .....	1
Liste des tableaux.....	2
INTRODUCTION .....	3
<b>Chapitre 1 – Problématique de recherche .....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte .....	6
1.2 Problématique .....	8
<i>Problème de recherche</i> .....	8
<i>Objectifs généraux</i> .....	9
<i>Questions spécifiques de recherche</i> .....	10
<i>Hypothèses</i> .....	10
<i>Pertinence sociale et scientifique</i> .....	11
<b>Chapitre 2 – Revue de littérature et cadre théorique .....</b>	<b>13</b>
2.1 Revue de littérature .....	13
2.2 Cadre théorique.....	17
<i>Concepts</i> .....	17
<i>Théories</i> .....	20
<i>Quartiers chinois</i> .....	21
<b>Chapitre 3 – Démarche méthodologique .....</b>	<b>24</b>
<b>Chapitre 4 – Présentation des résultats.....</b>	<b>31</b>
4.1 Profil général des entrepreneurs et des entreprises .....	31
4.2 Interprétation des résultats .....	33
<i>Langue</i> .....	33
<i>Insertion socio-économique</i> .....	34
<i>Localisation</i> .....	35
<i>Origine ethnique des clients et des employés</i> .....	37
<b>Chapitre 5 – Discussion .....</b>	<b>39</b>
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE.....	52

## Liste des figures

Figure 1 – Notre modèle de base pour l'intégration des entrepreneurs chinois au Canada.....	30
---	----

## Liste des tableaux

Tableau 1 – Statistiques sur certains indicateurs.....	31
--	----

## INTRODUCTION

Selon Statistique Canada (2011), une personne sur cinq au Canada est née à l'étranger et un cinquième de la population canadienne est membre d'un groupe de minorités visibles. Ces chiffres sont d'ailleurs en hausse depuis les dernières années. Les Chinois, par exemple, sont établis au Canada depuis plus d'un siècle et demi. Ils y ont construit des quartiers chinois et bâti des commerces. Ils ont développé des micro-sociétés chinoises avec des biens et services destinés principalement aux membres de leur communauté et ce, afin de lutter contre la discrimination (Lai, 1988; Chui, Tran et Flanders, 2005). Malgré leurs profils d'immigration divers et leur grand nombre, les communautés sont dotées d'une certaine cohésion interne. Mais qu'en est-il de leur niveau d'intégration? D'autre part, nous savons que près d'un cinquième des immigrants deviennent des travailleurs indépendants, soit davantage que les personnes nées au Canada (Hou et Wang, 2011). Ainsi, le champ d'étude de l'entrepreneuriat ethnique est très développé. Une théorie en particulier nous aidera à approfondir la réflexion sur l'entrepreneuriat et l'intégration et il s'agit de la théorie situationnelle. Nous y reviendrons.

Cette recherche a pour but de mieux comprendre les effets de l'entrepreneuriat sur l'intégration des entrepreneurs sino-canadiens et d'évaluer leur niveau d'intégration. Nous nous baserons principalement sur l'interprétation de certaines données statistiques sélectives de l'étude de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) afin de mesurer le degré d'intégration des propriétaires de petites entreprises chinoises au Canada. Différents facteurs seront pris en considération. Ceux-ci sont reliés aux aspects social, culturel, politique, économique et symbolique de l'intégration. Toutefois, nous nous concentrerons davantage sur les volets socio-culturels et socio-

économiques de l'intégration qui sont en lien avec les entrepreneurs. Ces facteurs ont été sélectionnés en raison de leur pertinence pour répondre aux questions de recherche, de facilité d'accès aux données, du lien spécifique avec l'entrepreneuriat ainsi que leur présence récurrente dans les définitions de base de l'intégration au sein de la littérature.

Ce mémoire est divisé en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous introduirons le contexte global dans lequel le problème s'insère. D'abord, nous présenterons quelques statistiques sur l'immigration, décrirons la situation économique canadienne et aborderons l'histoire des communautés chinoises au Canada. Puis, nous discuterons de la problématique de l'intégration des entrepreneurs et exposerons les objectifs, questions et hypothèses de la recherche tout en justifiant sa pertinence. Ensuite, le second chapitre sera entièrement consacré à la revue de littérature et au cadre théorique. Nous rappellerons les grandes lignes de quelques études qui ont été menées sur l'entrepreneuriat et l'immigration. Dès lors, trois théories explicatives de l'entrepreneuriat ethnique seront discutées. Suivront la définition de concepts-clés, l'exposition des différents indicateurs d'intégration ainsi qu'une description des quartiers chinois canadiens. Dans le troisième chapitre, nous indiquerons en détails la manière dont nous avons procédé pour effectuer notre analyse en portant une attention particulière à une source importante d'information à laquelle nous ferons abondamment référence. Nous préciserons davantage la nature de cette recherche et ses implications. Les variables d'analyse y seront présentées sous la forme d'un schéma. Le quatrième chapitre sera destiné à la présentation des résultats. Un profil des entrepreneurs et des entreprises de l'échantillon sélectionné sera brièvement exposé. Par la suite, quatre grandes catégories analytiques seront discutées. Il s'agit de la langue, la situation d'emploi, l'endroit où est située l'entreprise ainsi que le recours aux réseaux intra-ethniques.



Enfin, le dernier chapitre inclura un rappel des conclusions auxquelles nous sommes arrivés. Nous approfondirons la réflexion sur l'intégration et l'entrepreneuriat à travers le sens que les acteurs donnent à leur vécu, mais également aux conséquences possibles de l'enclave ethnique sur les immigrants sino-canadiens. Des recommandations pour des travaux futurs et des pistes de recherche seront adossées aux limites pratiques et théoriques de ce mémoire.

## **Chapitre 1 – Problématique de recherche**

### **1.1 Contexte**

Le Canada est un pays dont l'histoire est basée sur l'immigration. Il est aujourd'hui qualifié comme étant multiculturel ou pluriethnique en raison des diverses origines de sa population. Kalbach (2000: 59) ajoute que « Canadian society today is the result of four centuries of exploitation and settlement, cultural conflict, and economic development to exploit its vast natural resources. » De plus, « [en] 1971, le Canada est devenu le premier pays au monde à adopter une politique de multiculturalisme » (Houle, 1999 : 111). Elle a été instaurée sous P. E. Trudeau et le Parti libéral du Canada. En quarante ans, les objectifs principaux de cette politique se sont transformés, mais le but premier a toujours été l'intégration des nouveaux arrivants (*Ibid.*, p. 103). L'image du Canada est souvent représentée par l'ouverture de ses politiques et de sa population, ainsi que par le souci d'égalité, ce qui tend à attirer un grand nombre d'immigrants désireux d'élever leur qualité de vie. Nous assistons également à une augmentation du nombre de minorités visibles au pays depuis les dernières décennies, car les pays d'origine des immigrants ne sont plus seulement situés en Europe comme ils ont pu l'être jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle (*Ibid.*, p. 106). Les immigrants plus récents proviennent donc notamment d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. De plus, en 2006, il y avait 16% de minorités visibles au Canada (Statistique Canada, 2008) tandis qu'en 2011, ce chiffre se situait plutôt à 19% (Statistique Canada, 2011). Tout indique alors que ce nombre pourrait continuer de s'accroître au courant des années à venir. Bref, « Canada has been touted as a multicultural nation where minority ethnic groups can become successfully integrated into society without becoming totally assimilated and losing all their distinctive cultural characteristics. » (Kalbach, 2000: 70)

Si nous nous penchons brièvement sur les caractéristiques actuelles du marché de l'emploi, nous savons qu'un contexte de précarité est bien présent. Le travail à contrat et à temps partiel sont plus fréquents et peuvent contribuer à rendre la situation financière des familles plus instable. Par ailleurs, le Canada se remet en effet d'une récente récession. Le choix de l'entrepreneuriat, lorsqu'il en est un, plus particulièrement pour les immigrants, s'avère un phénomène intéressant et important à étudier d'autant plus que le nombre d'entrepreneurs est en hausse depuis quelques décennies, notamment chez les immigrants (Hou et Wang, 2011). De ce fait, les plus récentes données de Statistique Canada nous indiquent que près d'un immigrant sur cinq est un travailleur indépendant tandis que 15% des Canadiens de souche le sont (Hou et Wang, 2011). Bien qu'il ne s'agisse pas de la majorité, ce nombre demeure plutôt significatif. De plus, les Chinois, constituant un groupe ethnique important au Canada, sont souvent associés au thème de l'entrepreneuriat dans la culture populaire, plus particulièrement aux emplois au sein des commerces situés dans les quartiers chinois. Nous allons donc leur accorder davantage d'attention dans le cadre de ce mémoire.

Étant donné que nous nous pencherons sur le cas des entrepreneurs sino-canadiens, il importe de relater brièvement l'histoire de l'immigration chinoise au Canada. Les premiers Chinois sont arrivés au pays dans les années 1850, plus précisément en 1858, dans l'Ouest canadien et étaient des travailleurs manuels engagés pour participer à l'extraction minière puis pour aider à la construction du chemin de fer transcontinental (Chui, Tran et Flanders, 2005; Cao, Dehoorne et Roy, 2006). Il s'agissait principalement d'hommes célibataires que l'on surnommait les « coolies » (Cao, Dehoorne et Roy, 2006 : 13). Certains immigrants sont repartis dans leur pays natal par la suite et d'autres se sont établis au Canada avec l'intention d'y faire venir le reste de

leur famille. Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, surtout entre 1923 et 1947 où les Chinois étaient littéralement exclus du pays, la discrimination envers ceux-ci était forte et la *Loi sur l'immigration chinoise* ainsi que l'augmentation des taxes d'entrée sont venues limiter l'immigration en provenance de la Chine.

Ce n'est que dans les années 1960 qu'une réouverture s'est produite, mais elle est restée encadrée par des critères de sélection des immigrants. Un très grand nombre d'immigrants chinois sont venus s'établir au Canada au courant des années 1980 et 1990. Depuis ce temps, des réfugiés, des étudiants ainsi que des gens d'affaires se sont installés au pays. Une bonne partie d'entre eux réside dans les grandes métropoles comme Toronto et Vancouver, mais également à Montréal, Calgary et Ottawa-Gatineau. Ils proviennent surtout de la République populaire de Chine et de Hong Kong, mais également de Taiwan et parlent soit le cantonais ou le mandarin (Chui, Tran et Flanders, 2005). Règle générale, la recherche de meilleures conditions de vie est l'une des motivations principales pour émigrer au Canada. Beaucoup d'entre eux résident en ville, comme dans les quartiers chinois qu'ils ont créés pour lutter contre la discrimination (*Ibid.*, p. 33), quoiqu'une partie des Chinois mieux nantis s'installe en banlieue (Cao, Dehoorne et Roy, 2006). Essentiellement, nous pouvons retenir ceci:

« Most of these immigrants were attracted to Canada rather than forced to leave their homelands. Canada was particularly desirable as a place to live, work, and raise families because of its political stability, high standard of living, relative lack of racial tension, and the openness of its educational system. » (Tan et Roy, 1985: 16)

## **1.2 Problématique**

### *Problème de recherche*

Un sujet est resté d'actualité depuis les décennies au Canada et a continué d'alimenter les débats, tant au niveau de la population, des médias que des chercheurs et il s'agit de l'intégration des

immigrants. L'insertion socio-économique et l'adaptation culturelle ne s'effectuent pas nécessairement de manière aisée, totale ou instantanée pour les nouveaux arrivants, notamment les Chinois. La discrimination passée et la barrière linguistique ne sont que deux obstacles possibles à l'intégration des membres des communautés chinoises. D'un autre côté, la voie de l'entrepreneuriat pour les Chinois pourrait constituer une manière particulière et spécifique de s'intégrer à la société canadienne. Néanmoins, il est possible que la minorité d'immigrants chinois qui deviennent propriétaires d'entreprises travaillent dans un environnement plutôt isolé qui peut limiter leur pleine intégration. Bref, plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question de l'entrepreneuriat et il importerait de faire le point sur la situation, tout en réfléchissant à l'intégration des immigrants chinois au Canada.

### *Objectifs généraux*

Ce mémoire comportera cinq sections. Les deux premières parties du mémoire relateront l'histoire de l'immigration chinoise au Canada ainsi que le développement des quartiers chinois. Elles traiteront également des théories sur l'entrepreneuriat ethnique et incluront des concepts centraux à ce travail de recherche comme la notion d'intégration elle-même qui sera approfondie et questionnée. Le troisième chapitre servira à présenter plus en détails les variables d'analyse ainsi que la source de données principale qui sera employée. Le quatrième chapitre consistera en une analyse des données d'une enquête sur les entrepreneurs chinois dans les grandes villes canadiennes selon des critères d'intégration préalablement définis. Ce mémoire impliquera donc une sélection des données pertinentes et relatives au thème de la recherche. Il s'agira de démontrer la complexité des processus d'intégration des immigrants. D'autre part, nous souhaitons comprendre la façon dont l'entrepreneuriat peut influencer l'intégration des Chinois à

la société canadienne. Enfin, la dernière partie de cette recherche consistera en une réflexion plus poussée sur les résultats. Dès lors, nous souhaitons étudier l'impact de l'entrepreneuriat sur l'intégration des immigrants chinois et déterminer le degré d'intégration des entrepreneurs sino-canadiens.

### *Questions spécifiques de recherche*

- Quel est le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois dans les grandes villes canadiennes?
- Dans quelle mesure l'entrepreneuriat joue un rôle dans l'intégration des immigrants chinois à la société canadienne?

### *Hypothèses*

Nous croyons que le niveau d'intégration des entrepreneurs sino-canadiens est relativement faible en général, surtout du côté des propriétaires d'entreprises situées dans les quartiers chinois où ils sont plus isolés géographiquement. Par contre, leur degré d'intégration limité peut être contrebalancé par d'autres variables comme les motivations intrinsèques d'insertion socio-économique et de réussite personnelle qui indiqueraient tout de même le souci d'une certaine dose d'intégration.

Nous soutiendrons également que l'entrepreneuriat permet à certains immigrants chinois de devenir des travailleurs autonomes par choix ou par obligation, et que l'entreprise chinoise peut contribuer à fournir des emplois au sein de l'entreprise à des membres de leur communauté. Il est aussi possible qu'un degré minimal d'intégration soit requis préalablement au départ en affaires. Dès lors, nous estimons que l'entrepreneuriat peut à la fois être une source d'intégration à travers

l'emploi et le sentiment de satisfaction pour les entrepreneurs, mais qu'il peut au même moment retarder l'intégration socio-culturelle, notamment linguistique, en raison d'un plus grand isolement possible chez les propriétaires de petites entreprises chinoises.

### *Pertinence sociale et scientifique*

Au niveau scientifique, plusieurs recherches ont été effectuées sur le thème de l'entrepreneuriat ethnique ainsi que sur l'intégration des immigrants dans les dernières décennies. Toutefois, peu d'études se sont concentrées sur le lien qui pourrait exister entre les deux. Est-ce que le souci d'intégration est un motif de lancement en affaires? Est-ce que l'entreprise ethnique contribue, au contraire, à l'isolement des Chinois au Canada? Par ailleurs, un bon nombre de données recueillies sur les entrepreneurs ethniques au Canada, comme les Chinois, sont reliées à des vastes enquêtes menées par l'École des Hautes Études commerciales de Montréal (HEC) et la majorité des résultats ont été présentés sans l'inclusion d'une analyse socio-culturelle approfondie du phénomène. Ce mémoire pourrait permettre ce genre d'analyse et d'interprétation des données et ainsi combler certaines lacunes de la littérature scientifique.

Du point de vue social, les politiques d'intégration, tant au Québec qu'au Canada, ont comme visée la pleine participation des immigrants à la société d'accueil, ce qui peut s'avérer bénéfique pour l'ensemble de la société et ce, à plusieurs niveaux. Réussissent-elles à rejoindre les entrepreneurs chinois? En outre, en 2001, les Chinois étaient le groupe ethnique minoritaire le plus nombreux au Canada, constituant plus d'un million de personnes (Chui, Tran et Flanders, 2005). Cependant, selon les données du recensement de 2006, ils seraient dorénavant le deuxième groupe de minorités ethniques en importance au Canada après les Sud-Asiatiques

(Statistique Canada, 2008, 2011). Les Chinois sont également présents sur le sol canadien depuis plus de 150 ans. Ceux qui choisissent de se lancer en affaires constituent certes une catégorie spécifique de la population. L'étude de leur intégration à la société canadienne à travers l'entrepreneuriat nous permettrait de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus de gestion et de développement d'entreprise ethnique, mais surtout de déterminer de quelle manière l'entrepreneuriat contribue, si tel est le cas, à l'intégration des immigrants chinois au Canada. Cela pourrait inciter l'amélioration des politiques et des supports aux entreprises ethniques. Quoique les problèmes rencontrés par les entrepreneurs soient sensiblement les mêmes et ce, peu importe leur origine ethnique (Ramangalahy, Brenner *et al.*, 2001 : 5), il serait souhaitable de réévaluer les programmes d'aides en sachant que les entrepreneurs chinois sont souvent axés sur l'entraide communautaire (*Ibid.*, p. 18).

Bref, cette recherche pourrait participer à mieux faire connaître la situation des entrepreneurs chinois au Canada à travers l'étude des impacts du travail autonome sur leur niveau d'intégration. Des recommandations pour assurer le succès de telles entreprises pourraient passer par l'amélioration de la rentabilité des commerces chinois à travers, par exemple, la diversification de l'offre de produits et de la clientèle visée. En aidant à mieux comprendre les effets de l'entrepreneuriat sur l'intégration et vice versa, ce projet pourrait mener à un encadrement plus adéquat des entreprises chinoises, facilitant ainsi leur fonctionnement.



## **Chapitre 2 – Revue de littérature et cadre théorique**

### **2.1 Revue de littérature**

Cette recherche se base, entre autres, sur des écrits portant sur les Chinois au Canada, les politiques et les facteurs d'intégration ainsi que sur l'entrepreneuriat ethnique. D'abord, des auteurs comme Con, Wickberg *et al.* (1984), Tan et Roy (1985), Li (1988), Chui, Tran et Flanders (2005) ainsi que Cao, Dehoorne et Roy (2006) ont relaté les périodes d'immigration des Chinois au Canada telles qu'elles ont été présentées dans le chapitre précédent. Celles-ci s'accompagnent d'une histoire longue et complexe de relations tendues entre les Chinois, le reste de la population et le gouvernement canadien. Chaque vague d'immigration comporte des caractéristiques spécifiques. On constate que les profils des immigrants chinois sont très variés, notamment en termes de qualifications et d'antécédents d'emploi, mais également en termes de lieu d'origine. Le contexte historique ayant déjà été défini, nous ne nous attarderons pas davantage à en discuter ici.

Du côté de l'intégration des immigrants, le Canada possède une politique canadienne du multiculturalisme tandis qu'au Québec, on parle plutôt d'interculturalisme (Icart, 2006; Bouchard, 2013). Dans les deux cas, on reconnaît la pluralité et on réaffirme l'importance des deux langues officielles. Les politiques canadiennes et québécoises encouragent la participation des immigrants à leur société d'accueil. Ainsi, « [...] in Canada, integration is perceived to mean that immigrants, while maintaining their cultural identity, succeed in playing a significant and useful role in society [...] » (Vallée et Toulouse, 1993: 2). Parallèlement, plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de l'ethnicité et de l'intégration. Il s'agit notamment de Barth (1969) et Juteau (1999) qui ont parlé des frontières ethniques. Labelle et Marhraoui (2001), Houle

(1999) ainsi que Kymlicka (1998) ont abordé la question du multiculturalisme canadien. Daniel (2004) et Gordon (1964), ont aussi discuté de l'intégration en Amérique du Nord, entre autres à travers la citoyenneté.

Enfin, l'entrepreneuriat ethnique constitue en soi un domaine de recherche assez large et développé. La plupart des études sur les entreprises créées et/ou gérées par des immigrants se sont davantage concentrées sur l'aspect socio-économique du phénomène. Ainsi, depuis les années 1970, plusieurs chercheurs canadiens et américains se sont penchés sur la question de l'entrepreneuriat ethnique, comme Light et Portes. Bonacich (1973), Toulouse et Brenner (1988), Waldinger, Aldrich et Ward (1990), Helly et Ledoyen (1994), Juteau et Paré (1996), Robichaud (1999) et Hou et Wang (2011) sont aussi des auteurs importants pour ce champ d'étude. L'explication des motifs de création d'entreprise ainsi que la description du processus de création d'entreprise ont été étudiés.

Par ailleurs, trois grands groupes de théories ont été dégagés dans le cadre de recherches sur l'entrepreneuriat ethnique. Robichaud (1999) a présenté une synthèse de celles-ci. Il s'agit des approches culturelle, structurelle et situationnelle. Nous considérons qu'elles ont un lien direct avec notre questionnement sur l'intégration, car elles sont susceptibles d'indiquer des facteurs incitatifs ou contraignants pouvant mener à la création d'entreprises chez les immigrants. D'abord, la théorie culturelle, telle que conçue par Toulouse et Brenner (1988), renvoie au fait qu'un immigrant se dirige vers l'entrepreneuriat notamment en raison de caractéristiques personnelles reliées à des valeurs entrepreneuriales comme l'indépendance, la liberté et

l'autonomie (Hou et Wang, 2011), mais surtout en raison du fait que cette pratique est valorisée par son groupe ethnique.

Au niveau de la théorie structurelle (Waldinger *et al.*, 1990), il s'agirait des conditions économiques et de marché qui influenceraient la création d'entreprises. Une stratégie serait donc employée pour saisir l'opportunité de création ou d'acquisition d'entreprise selon les auteurs. Cette théorie est alors reliée aux niches laissées vacantes dans des secteurs périphériques ainsi qu'aux enclaves ethniques (Robichaud, 1999). La niche comme marché est un secteur économique spécifique à concurrence faible et rentabilité limitée. Il s'agit de la définition principale largement acceptée. Certains parlent aussi de la théorie de la « division des marchés ».

Parallèlement, la théorie des « *middleman minorities* » (Bonacich, 1973) suppose que les entrepreneurs de certains groupes ethniques jouent le rôle de médiateur ou d'intermédiaire entre deux groupes majoritaires, comme c'est le cas des Coréens qui évitent la discrimination en offrant leurs produits ou services à des « Noirs » et des « Blancs » dans des quartiers spécifiques aux États-Unis où les tensions sont élevées. En définitive, la théorie situationnelle (Toulouse et Brenner, 1990), telle que décrite précédemment, renvoie au désir d'intégration des immigrants et de rehaussement de leur statut d'immigrant qui serait ainsi peu valorisé dans la société d'accueil. La théorie du désavantage de Helly et Ledoyen (1994), renvoie aussi à cette volonté de se sortir d'une situation de marginalisation et de subordination, comme c'est le cas des réfugiés vietnamiens par exemple, qui, désavantagés par leur statut d'étranger, se lancent en affaires dans le but de s'attribuer un rôle plus favorable et valorisé dans la société. Toutefois, cette théorie

n'explique pas les écarts entre divers groupes quant à leur disposition ou leur enclin à devenir entrepreneurs (Robichaud, 1999 : 6).

On peut peut-être effectuer un lien avec la théorie culturelle pour les entrepreneurs dits « par choix », en raison des valeurs et caractéristiques socio-culturelles qui les incitent à préférer la voie de l'entrepreneuriat. Quant aux entrepreneurs par obligation, qui sont plus souvent des immigrants qui ont perdu leur emploi ou qui ont de la difficulté à en trouver (Hou et Wang, 2011), ils peuvent être associés à la théorie situationnelle (statut peu valorisé) et structurelle (conditions économiques instables). Du côté des motifs pour se lancer en affaires, ce sont les valeurs entrepreneuriales comme l'indépendance et la liberté, liées à la théorie culturelle, qui sont les premiers motifs invoqués par les entrepreneurs. La souplesse et la flexibilité sont également très recherchées. Les occasions préexistantes sont aussi des raisons qui incitent les gens à démarrer ou acquérir une entreprise. Ces deux dernières motivations peuvent être liées respectivement à la théorie situationnelle et à la théorie structurelle.

Les trois grands groupes de théories sont donc selon nous complémentaires et imbriqués les uns dans les autres et peuvent se refléter dans les données des enquêtes canadiennes qui seront ici exposées, quoique la théorie situationnelle, tant dans la définition de l'entrepreneuriat ethnique que dans les motifs principaux évoqués par les immigrants pour devenir travailleur autonome, explique le mieux la situation. La théorie situationnelle est donc très importante pour cette présente recherche, car elle nous indique la possibilité d'une influence réciproque entre l'entrepreneuriat et l'intégration. Sachant alors que « those excluded from jobs in the mainstream due to race or status, by default congregate in the marginal sector » (Bonacich citée par

Christiansen, 2011 : 225), l'entrepreneuriat contribue au même moment à fournir un statut social à travers le travail et ainsi, participer à l'intégration de l'entrepreneur. Cependant, la théorie structurelle nous montre aussi que ce sont les structures socio-économiques qui sont à la base du développement de l'entrepreneuriat en général. Quant à la théorie culturelle, comme il l'a été mentionné précédemment, elle expliquerait les variations entre les divers groupes ethniques en lien avec leur propension pour l'entrepreneuriat.

## **2.2 Cadre théorique**

### *Concepts*

Ce projet s'inscrit au sein d'une littérature très vaste. Il importe donc de bien définir les concepts centraux que nous emploierons tout au long de ce mémoire. D'abord, le « groupe ethnique », notion très large et englobante, a été défini par Juteau comme une somme d'individus possédant « une culture, une identité et une mémoire communes [...] » (Juteau citée par Guigova, 2006: 7). Weber (1971) insiste quant à lui sur la « croyance subjective » en une origine commune. On peut également penser à la langue ou la religion par exemple, ainsi que l'histoire et les traditions qui unissent des groupes. Au Canada, le terme de « groupe ethnique » est plus souvent utilisé pour faire référence aux minorités visibles et dans notre cas, ce sera les Chinois, dont ceux principalement originaires de la République populaire de Chine et de Hong Kong.

En ce qui a trait à l'entrepreneuriat en général, il est souvent relié au concept d'innovation (Perrault *et al.*, 2007 : 2). Nous ferons abondamment référence au terme « entrepreneur » dans le cadre de ce mémoire pour désigner les propriétaires de petites entreprises chinoises. Nous parlerons aussi à l'occasion de travailleurs autonomes ou indépendants. Quant à l'entrepreneuriat

« ethnique » ou « immigrant », il nous renvoie à la théorie situationnelle, qui nous dit que l'immigrant démarrera une entreprise surtout par souci d'augmentation de son statut socio-économique et son désir de se sentir intégré à sa société d'accueil, tel que présenté par Baycan-Levent, Masurel et Nijkamp dans Guigova (2006 : 8).

D'autre part, quand nous parlons de « réseaux », nous faisons ici référence aux réseaux intra-ethniques et familiaux des entrepreneurs. Ils ont comme fonction de favoriser le partage et l'échange de ressources diverses en offrant support et appui à leurs membres (Guigova, 2006). Nous ne pouvons parler de réseaux sans parler de capital social. Cette notion est de plus en plus utilisée dans la littérature en sciences sociales, quoique nous ferons tout de même davantage référence aux réseaux. Il existe plusieurs volets au capital social. En résumé, il s'agit de liens développés entre des individus qui faciliteront l'accès aux ressources nécessaires, en ce qui nous concerne, au succès de l'entreprise. Perrault *et al.* (2007) ont démontré qu'un capital social limité a été associé à des performances plus faibles des entreprises. Brenner, Menzies *et al.* (2002) ont pour leur part noté qu'un peu plus d'un entrepreneur sur trois a recours au partenariat ou au « co-leadership ».

L'enclave ethnique renvoie à une concentration spatiale d'individus d'un même groupe ethnique qui sont majoritaires dans un secteur. Cette définition de Portes et Wilson (1980) est employée par plusieurs auteurs. On l'associe souvent au concept plus spécifique de ségrégation résidentielle, tel qu'abordé par Apparicio et Séguin (2008). D'un point de vue socio-économique relié à l'entrepreneuriat, l'enclave inclut une segmentation du marché en commerces dirigés par

des immigrants d'une même origine, comme les Italiens par exemple. Nous approfondirons la réflexion sur les quartiers chinois dans les pages suivantes.

Finally, the concept most central to this study is well understood: that of the integration of immigrants, which refers to « the socio-economic insertion, the civic participation and the adherence to a system of common values » (our definition adapted from the Canadian multiculturalism policy as presented by Houle, 1999). Consequently, it would be about the fact of occupying a job in the host country, of participating socially and politically to life in society as well as of believing in and supporting values such as freedom, equality, respect, openness, etc. To this one must –and should– add the learning of one of the two official languages (Chui, Tran et Flanders, 2005 : 33). This definition is however rather general. It is supported by Paecht (2004) who has spoken of three basic pillars of integration, that is the socio-economic, cultural and civic aspects. We note that for this work, the notion of integration constitutes here the indicator depending on different factors facilitating or limiting it, but that according to the situational theory, entrepreneurship can also be considered as depending on the level of integration. The notion of integration is thus associated with several components that will act as –partial– indicators of integration for this study, some of which will be added or excluded from our study. We will return to this. In addition, different concepts have been used over time to designate the notion of integration, which is for us, more encompassing and abundantly used in the literature. Thus, for this reason, we have retained this term which at the same time refers to socio-economic insertion, to the feeling of inclusion and to a certain level of acculturation necessitating notably the learning of the language of the host country. Finally,

« [être] intégré, c'est participer totalement à la vie d'une société, c'est en être tout à fait membre. C'est aussi être reconnu par les autres membres de la communauté nationale comme faisant partie, en cette même qualité, de celle-ci. C'est, enfin, la possibilité d'accéder aux divers services, prestations et moyens que cette société met à la disposition de chacun de ses membres. » (Ricci, 2001 :14)

### *Théories*

Les trois théories principales portant sur l'entrepreneuriat serviront d'appui à la compréhension du phénomène de l'entrepreneuriat ethnique. D'autres travaux comme ceux de Hou et Wang (2011) démontrent les principales caractéristiques des immigrants occupant un emploi autonome. Les auteurs démontrent que l'association à des valeurs dites entrepreneuriales comme l'indépendance et la liberté est forte chez les entrepreneurs et ils font la distinction entre les travailleurs indépendants par choix et par obligation. Nous approfondirons ces notions un peu plus loin dans le texte.

En ce qui a trait à l'intégration, tel que discuté, elle comporte différents aspects et peut être de type socio-économique, culturel ou citoyen (politique). D'autres types d'intégration en général auxquels nous faisons régulièrement référence dans la littérature à ce sujet sont l'intégration économique, linguistique et socio-culturelle. Dans tous les cas, ces facteurs sont sensiblement les mêmes, mais c'est plutôt la façon de les nommer et les regrouper qui peut varier. Bien sûr, l'intégration peut comprendre d'autres volets qui ont été abordés par Gordon (1964) comme le côté que nous qualifierions de symbolique, relié au sentiment d'appartenance de l'immigrant et à l'ouverture de la part de la société d'accueil. Gordon a parlé des sept étapes linéaires d'assimilation auxquelles nous ne ferons pas davantage référence, car sa théorie est moins employée qu'auparavant et que certaines des étapes ont soit été discutées précédemment, ou soit elles ne seront pas étudiées dans ce mémoire.



Il est à noter qu'il n'y a pas de théories spécifiques reliées à l'intégration ressortissant de l'enquête du HEC sur les entrepreneurs chinois de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>), car elle s'accompagne seulement d'une explication des données chiffrées, mais elles pourraient émerger à la suite de notre analyse. Les auteurs croient tout de même que de façon générale, les entrepreneurs chinois sont moins bien intégrés à la société canadienne que les entrepreneurs italiens et sikhs en raison d'un « modèle intra-ethnique assez homogène » (Ramangalahy, Filion *et al.*, 2002 : 9). Nous tenterons alors d'approfondir cette réflexion qui a été amorcée brièvement, sans toutefois nous attarder à effectuer des comparaisons entre les groupes ethniques.

### *Quartiers chinois*

Étant donné qu'en moyenne, près de deux entreprises chinoises sur trois dans les grandes villes canadiennes sont situées dans des secteurs où les Chinois sont majoritaires (Ramangalahy, Filion *et al.*, 2002), principalement dans les quartiers chinois, il importe de mieux comprendre leur processus de développement ainsi que leurs caractéristiques. Lai (1988 : 3) définit le quartier chinois comme un district chinois délimité par un territoire précis dans une ville située en dehors de la Chine. Peu de temps après leur arrivée au Canada, les Chinois se sont regroupés et le premier quartier chinois s'est implanté en 1858 à Victoria, en Colombie-Britannique, en réponse aux diverses formes de racisme qu'ils subissaient au Canada. Plus précisément, « voluntary segregation resulted in the birth of a Chinatown, which was a kind of self-defense measure used by the Chinese to avoid open discrimination and hostility. » (Lai, 1988: 35) Les attitudes et pratiques discriminatoires se sont alors répandues dans la population qui avait l'impression que les Chinois venaient voler des emplois aux habitants locaux (Tan et Roy, 1985). Mais le racisme était aussi institutionnalisé (Li, 1988). Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que la

population s'est montrée plus tolérante envers les Chinois (Tan et Roy, 1985 : 18). Ceux-ci commençaient à s'installer dans d'autres villes et provinces canadiennes et occupaient une plus grande variété d'emplois. Ils se sont donc graduellement taillé une place dans la société et l'économie canadienne.

D'un autre côté, il est à noter que les propriétaires d'entreprises n'habitent généralement pas dans les quartiers chinois, mais plus souvent dans les banlieues aisées de la ville. Ce sont davantage les plus âgés ou bien ceux possédant un plus bas statut socio-économique qui y résident (Cao, Dehoorne et Roy, 2006 : 19). En fait, les quartiers chinois...

« rose to meet the varied needs of the immigrants, giving [them] the space to recreate their Old World bonds based on geographical, linguistic, and genealogical affiliations and meet their practical needs in such areas as recreation, medical care, and shopping. » (Chen, 2011: 186)

Il existe alors deux types de quartiers chinois qui s'insèrent dans des contextes de développement bien différents, soit les anciens et les plus récents, développés avant ou après la Deuxième Guerre mondiale (Lai, 1988). Les plus vieux quartiers chinois sont surtout associés aux personnes plus âgées qui revendiquent leur riche héritage culturel et qui souhaitent vivre en harmonie avec leur passé (Lai, 1988 : 283). Ainsi, « [the] image of Chinatown then varies, as it is simultaneously considered a tourist attraction, a vibrant inner-city neighbourhood, a historic district, an emblem of Chinese heritage, and / or the root of Chinese Canadians in the multi-ethnic society of Canada. » (*Ibid*, p.8) L'image qui lui est associée est donc bien différente de celle des premiers quartiers chinois qui étaient considérés comme des endroits dangereux et mystérieux associés à la criminalité et aux vices (Aytar et Rath, 2012 : 1; Chen, 2011 : 190; Christiansen, 2011 : 218, 226). « The middle-class "moral hygiene" that closely associates race, class, health, morality, sanity, legality, civility, authenticity, and cleanliness in a universe

overlapping judgments plays an important role in the Chinese community. » (Christiansen, 2011: 226) Par ailleurs, ce même auteur (*Ibid.*, p. 218) démontre que les quartiers chinois sont devenus à un moment:

« [...] one of the emblematic institutions that mask the exploitative relationships in the global economy. It combines practical concentration of services and information in Chinese language, labor opportunities and a discourse that is based on the ambiguous link between ethnicity and crime. »

Cho (2010 : 49-50), quant à elle, affirme que les quartiers chinois sont tantôt considérés comme des musées représentant les diasporas chinoises à l'étranger. Elle ajoute que ces quartiers sont assimilés à la culture dominante et sont aussi entrés dans l'imaginaire collectif comme étant des espaces associés au plaisir et à la consommation.

Bref, les quartiers chinois constituent un site d'expression de la culture chinoise comme une forme de contre-culture qui est elle-même ancrée dans la culture populaire. Pour plusieurs Chinois, cela représente leur communauté et pour le reste de la population, un « physically isolated and culturally exotic ethnic settlement [...] » (Chen, 2011 : 186). Pour terminer, ajoutons ceci :

« A Chinatown whether old, new, or replaced is a unique component of the urban fabric of Canadian cities and part of Canada's multicultural mosaic. Its charm is created not only by its Chinese mercantile structures and ornately decorated commercial façades but also by the noise, smells, and congestion on its streets. » (Lai, 1988: 284-285)

### **Chapitre 3 – Démarche méthodologique**

Tout d'abord, en raison d'un échéancier limité, ce mémoire s'appuiera majoritairement sur des données secondaires. Il sera ainsi basé sur l'analyse de données recueillies lors d'une étude sur « L'entrepreneuriat ethnique : Données d'une enquête sur les communautés chinoises dans les villes canadiennes de Montréal, Toronto et de Vancouver », menée par un groupe de chercheurs du HEC Montréal composé de Brenner, Menzies, Ramangalahy, Filion et Amit en 2000. Cette présente recherche impliquera donc l'interprétation de certaines données statistiques provenant d'un large échantillon sur les entrepreneurs chinois à l'aide de diverses théories sur l'intégration des immigrants. Parallèlement, la politique canadienne du multiculturalisme nous servira à l'occasion de contexte de référence, car elle nous permet de mieux saisir les orientations du pays en matière d'immigration ainsi que l'environnement social qui y règne. Cette politique est axée sur l'intégration des immigrants, tout en laissant place à la liberté culturelle de chacun (Houle, 1999).

D'autre part, une revue de la littérature aussi exhaustive que possible nous aura permis de bien définir le sujet de recherche ainsi que de cerner la problématique y étant reliée, soit l'intégration des immigrants au Canada. En employant parallèlement des écrits sur l'histoire de l'immigration chinoise au Canada, des statistiques officielles sur les immigrants chinois, des données sur les entrepreneurs chinois ainsi que des articles de chercheurs entourant l'ethnicité et l'intégration des immigrants, nous pourrons mieux comprendre l'univers de l'entrepreneuriat chinois. L'essentiel du corpus à analyser sera donc constitué de données d'enquêtes et d'archives provenant du HEC Montréal et il sera soutenu par la littérature scientifique pertinente à ce travail.

Nous nous appuyerons sur les divers facteurs d'intégration des immigrants présentés dans la littérature scientifique pour évaluer le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois qui ont fait l'objet d'une vaste étude pan-canadienne menée par des chercheurs de l'École des HEC de Montréal. Un fait à noter est qu'il s'agit d'une étude de nature socio-économique, mais que les données recueillies sont nombreuses, plutôt récentes et fiables et qu'elles permettront d'effectuer une analyse quasi complète par rapport à l'intégration des entrepreneurs chinois au Canada.

Cette recherche se base donc sur une analyse qualitative de données quantitatives afin de dresser un portrait plus complet de la situation des entrepreneurs chinois au Canada, sans toutefois aspirer à une généralisation des résultats à l'ensemble des entrepreneurs. Il faut préciser que toutes les études de la Chaire d'entrepreneuriat du HEC Montréal qui font référence aux entrepreneurs chinois au Canada, plus spécifiquement celles effectuées entre 2000 et 2003, se basent sur les résultats obtenus par rapport au même échantillon. Par ailleurs, ces recherches ont été complétées avec la collecte de données sur d'autres communautés ainsi que sur des non-entrepreneurs (Ramangalahy *et al.*, 2001 : 7).

Les données d'enquête de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) portant sur l'entrepreneuriat ethnique ont fait davantage l'objet de travaux de nature descriptive comprenant des comparaisons entre divers groupes ethniques, mais elles n'ont pas été analysées en profondeur du point de vue du niveau d'intégration des entrepreneurs chinois. Ainsi, nous proposons d'interpréter une partie de ces résultats dans le cadre de ce mémoire. Toutefois, il faut noter qu'étant donné que cette étude incluait les réponses de non-entrepreneurs et que celles-ci ne sont pas toujours clairement séparées des réponses des entrepreneurs, nous aurons recours à d'autres recherches menées par le

même groupe de chercheurs afin de pouvoir accéder à toutes les données nécessaires à notre analyse. Cependant, deux indicateurs non négligeables devant être considérés dans l'analyse du niveau d'intégration, soit « l'auto-identification » ainsi que « le sentiment de satisfaction » n'ont pas pu être retenus pour l'évaluation du degré d'intégration des entrepreneurs, même s'ils nous indiquent tout de même de façon plus globale les perceptions des immigrants chinois par rapport à leur pays d'accueil. Ils seront donc brièvement discutés en conclusion.

Les données des cahiers de recherche de la Chaire d'entrepreneuriat du HEC Montréal portant sur l'entrepreneuriat ethnique et plus particulièrement sur les entrepreneurs chinois, constituera la majeure partie de notre corpus d'analyse. Le questionnaire qui a été élaboré pour les entrepreneurs ethniques par Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) comprenait des questions ouvertes, des questions à choix multiples et des questions fermées (Ramangalahy *et al.*, 2001 :7). Des assistants de recherche parlant couramment le Chinois se sont chargés de diriger les entrevues avec les participants (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>b</sup>: 3). L'anonymat des répondants a été respecté.

L'échantillon qui a été sélectionné par le groupe de chercheurs en entrepreneuriat ethnique du HEC Montréal que nous emploierons ici est constitué de 151 entrepreneurs chinois, soit 50 de Montréal, 52 de Toronto et 49 de Vancouver (Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000). Sachant que la population immigrante et plus particulièrement les Chinois s'installent pour la plupart dans les grandes villes, notamment Toronto, (Cao, Dehoorne et Roy, 2006; Chui, Tran et Flanders, 2005; Ramangalahy, Menzies *et al.*, 2002), cela vient justifier le choix de l'échantillon. Quoique les données qui ont fait l'objet de cette grande étude aient été comparées entre elles selon plusieurs

facteurs, entre autres du point de vue du lieu et de la localisation de l'entreprise, nous jugeons nécessaire de dresser un portrait plus global du niveau d'intégration des entrepreneurs chinois en contexte canadien. Ainsi, nous opterons plutôt pour l'analyse d'une partie des réponses des participants des trois villes, étant donné qu'il y a peu de différences intra-ethniques chez les entrepreneurs chinois de Toronto, Montréal et Vancouver (Ramangalahy, Filion *et al.*, 2002 :9).

La langue parlée à domicile et au travail, la définition de l'identité et le sens d'appartenance, l'insertion socio-économique, le rapport aux divers réseaux intra-ethniques, le lieu de résidence et l'endroit où est située l'entreprise ainsi que l'origine ethnique des employés et de la clientèle seront les principales variables analysées dans le cadre de ce mémoire. Un point important à préciser est que la religion pratiquée par les entrepreneurs chinois ainsi que leur participation à la vie civile et politique ne seront pas évaluées dans ce travail, notamment car elles n'ont pas été abordées dans l'enquête provenant du groupe du HEC sur les entrepreneurs chinois au Canada et parce qu'elles ne constituent pas des variables essentielles à l'analyse du niveau d'intégration du point de vue de l'entrepreneuriat. Elles pourraient tout de même faire l'objet d'une étude future et complémentaire.

Afin de mesurer le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois, les facteurs d'intégration ayant été préalablement définis dans la section précédente seront employés comme indicateurs pour l'analyse. Par ailleurs, ces indicateurs nous permettront d'établir des liens entre l'intégration et l'entrepreneuriat. L'intégration en elle-même constituera le concept dépendant des autres critères d'intégration. De ce fait, est-ce que l'entrepreneuriat semble contribuer à l'exclusion des entrepreneurs chinois ou bien plutôt favoriser leur intégration à la société canadienne? Les

vecteurs d'intégration permettent ainsi partiellement de vérifier le degré d'isolement social des entrepreneurs, volontaire ou non, au sens de leur niveau de proximité physique et symbolique avec certains éléments de leur culture d'origine.

Les variables d'analyse ont été sélectionnées selon les critères suivants: D'une part, car elles constituent des facteurs d'intégration abondamment reconnus dans la littérature scientifique et d'autre part, parce qu'elles pouvaient être mesurées à l'aide des données recueillies par Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) sur les entrepreneurs chinois. Cette dernière étude est centrale à notre recherche, car les données qu'elle comporte nous aident à déterminer directement le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois au Canada. De plus, nous tenons à rappeler que d'autres cahiers de recherche portant sur l'entrepreneuriat et dirigés par des chercheurs au HEC Montréal ont été sélectionnés pour la pertinence du sujet traité par rapport à cette présente étude, soit les entrepreneurs chinois.

La façon dont nous procéderons pour effectuer l'analyse des résultats est la suivante : Afin de déterminer dans quelles proportions les entrepreneurs chinois sont intégrés à la société canadienne, nous ne retiendrons que le type de réponse le plus fréquemment mentionné et regroupant la majorité des répondants. Les questions ayant un lien direct avec les indicateurs d'intégration mentionnés précédemment, c'est-à-dire celles qui contribuent à évaluer le niveau d'intégration des entrepreneurs, seront donc choisies comme cadre d'analyse.

En d'autres termes, les différents indicateurs décrits plus haut constituent des volets de l'intégration que nous tenterons de décrire et de mieux comprendre à l'aide de certaines données

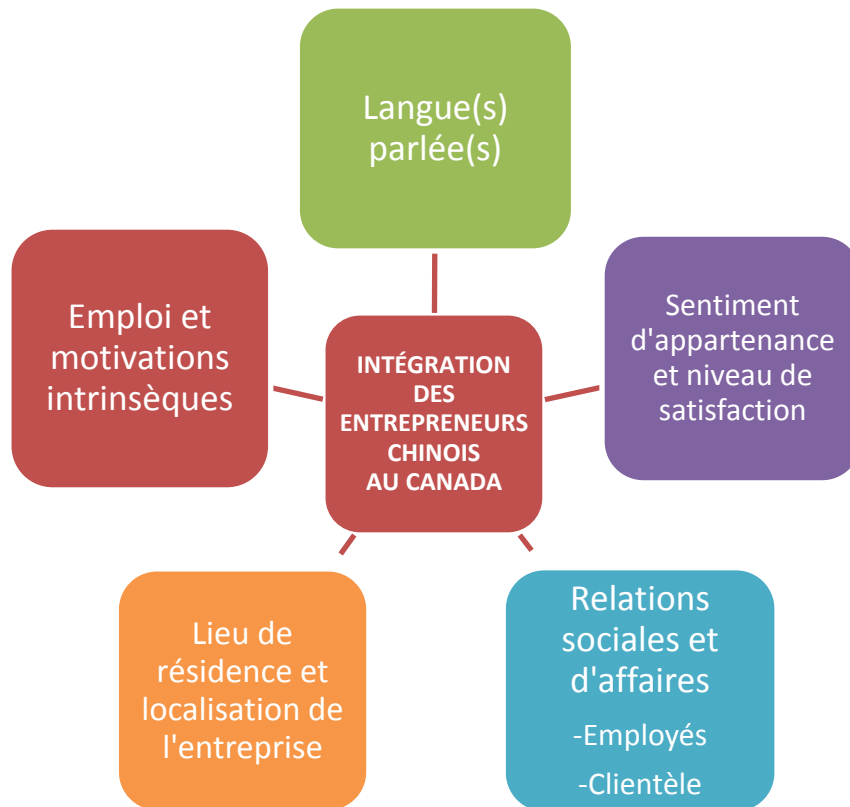


sur les entrepreneurs chinois du HEC Montréal ayant fait l'objet de recherches plus particulièrement entre l'an 2000 et 2003. Cette présente étude se veut donc davantage basée sur l'interprétation de certaines données présélectionnées provenant du HEC Montréal portant sur les entrepreneurs chinois et permettant d'évaluer leur niveau d'intégration et moins sur une présentation exhaustive des résultats complets des études menées par des chercheurs de la Chaire d'entrepreneuriat de l'École des HEC de Montréal.

Enfin, nous proposons donc d'enrichir l'analyse sur les données portant sur les entrepreneurs chinois au Canada tout en tentant de démontrer que de mesurer le niveau d'intégration d'un groupe ethnique spécifique est un processus complexe qui doit s'appuyer sur de multiples facteurs tout en nécessitant la prise en considération du contexte dans lequel le problème s'insère et ce, à l'ère de la singularité (Martuccelli, 2010).

Le schéma de la page suivante résume la logique d'analyse que nous suivrons dans le cadre de ce projet de recherche. Au centre du graphique se situe le concept principal de cette étude, soit l'intégration. Il est entouré de ses indicateurs, regroupés en cinq catégories d'analyse. Nous nous concentrerons sur quatre d'entre elles, excluant ainsi partiellement le sentiment d'appartenance et le niveau de satisfaction de l'analyse principale pour des raisons d'accès aux données.

Figure 1 – Notre modèle de base pour l'intégration des entrepreneurs chinois au Canada



## **Chapitre 4 – Présentation des résultats**

Tableau 1 – Statistiques sur certains indicateurs

Indicateur d'intégration	Réponse principale	Fréquence	Pourcentage
Langue la plus parlée à domicile <sup>2</sup>	Autre que le français ou l'anglais	136	90
Langue la plus parlée au travail <sup>2</sup>	Autre que le français ou l'anglais	74	49
Lieu de résidence de l'entrepreneur <sup>3</sup>	Dans un milieu où le groupe ethnique est dominant*	61	40,4
Localisation de l'entreprise <sup>3</sup>	Dans un milieu où le groupe ethnique est dominant	97	64,2
Préférences pour le recrutement <sup>3</sup>	Membres du même groupe ethnique	74	49
Part des ventes <sup>1</sup>	Au groupe ethnique	91	60,2

Sources : <sup>1</sup>Filion, Ramangalahy *et al.*, 2001

<sup>2</sup>Ramangalahy, Brenner *et al.*, 2001

<sup>3</sup>Ramangalahy, Filion *et al.*, 2002

\* Il ne s'agit pas ici de la première réponse des participants, mais la deuxième réponse est tout de même fournie à titre indicatif.

### **4.1 Profil général des entrepreneurs et des entreprises**

Les 151 entrepreneurs chinois de Toronto, Vancouver et Montréal qui ont participé à l'étude de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) sont principalement originaires de la République populaire de Chine ainsi que de Hong Kong (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>b</sup>; Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000). Ils sont majoritairement des hommes, soit 101 hommes pour 48 femmes (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>b</sup>; Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000). Les auteurs expliquent cette différence en termes de refus de prendre part à la recherche plus élevé chez les femmes et par le fait que les femmes chinoises, notamment les épouses, peuvent aussi occuper une place importante au sein de l'entreprise, en termes d'implication au niveau de la gestion, par exemple, mais pas tant du point de vue de la direction de l'entreprise (Filion, Brenner *et al.*, 2003 : 8).

Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>b</sup>) ainsi que Brenner, Ramangalahy *et al.* (2000) nous indiquent que les répondants sont en moyenne âgés de 44 ans et qu'ils résident au Canada depuis une quinzaine d'années, ce qui nous permet de constater qu'ils seraient arrivés au pays vers l'âge de 29 ans. Par ailleurs, seulement un répondant est né au Canada (Perrault *et al.*, 2007 : 6). Les participants sont alors des immigrants de première génération. D'autre part, on peut alors supposer que la vaste majorité des entrepreneurs ont été socialisés –et scolarisés– dans leur pays d'origine, ce qui peut avoir une influence notable sur leur capacité d'adaptation à une autre culture. À ce propos, les auteurs préfèrent désigner les entrepreneurs chinois comme des « entrepreneurs immigrants » plutôt que des « entrepreneurs ethniques » quoique la notion d'entrepreneuriat ethnique soit celle qui revient le plus souvent dans les cahiers de recherche du HEC Montréal. Nous ne croyons cependant pas indispensable d'en faire la distinction, car généralement, dans la littérature, les termes sont employés de façon interchangeable. Le concept d'entrepreneurs ethniques est certes plus englobant et c'est celui-ci que nous avons retenu.

Du côté des entreprises, la majeure partie de celles-ci ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000\$ (Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000 : 9; Ramangalahy, Brenner *et al.*, 2001 : 13). En moyenne, les entreprises embauchent quatre employés à temps plein et deux employés à temps partiel (Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000). Ainsi, on peut affirmer qu'il s'agit davantage de petites entreprises. Une grande partie des entreprises sont associées aux secteurs des services ainsi que du commerce au détail (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>b</sup>). Toutefois, la littérature nous indique que les restaurants jouent aussi un très grand rôle dans les communautés chinoises, plus particulièrement dans les quartiers chinois. Ainsi, « Chinese food [...] has always functioned as a

marker of cultural identity for Chinatown and, for much its history, constituted an important part of its economy. » (Chen, 2011: 182)

Afin de nous permettre de déterminer le degré d'intégration des entrepreneurs, sept indicateurs principaux ont été sélectionnés et seront présentés en quatre catégories d'analyse. Il s'agit de la langue, l'accès à l'emploi, la situation géographique ainsi que les réseaux. Bien entendu, tel que mentionné dans le chapitre précédent, d'autres variables peuvent être considérées, mais elles ne seront pas au cœur de cette présente recherche. Néanmoins, nous leur accorderons de l'attention dans la section suivante.

## **4.2 Interprétation des résultats**

### *Langue*

L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est l'une des premières étapes de l'intégration des immigrants (Gordon, 1964). Ainsi, au Canada, le fait de parler l'une des deux langues officielles, soit l'anglais ou le français, est un critère important de sélection des immigrants à travers le système de points (Daniel, 2004). Houle (1999) nous rappelle qu'au sein de la politique canadienne du multiculturalisme, l'accent est porté sur le pluralisme et la diversité, mais que le cadre bilingue du pays revêt aussi une importance capitale. En ce qui concerne les entrepreneurs chinois, leur environnement de travail ne les engage pas forcément à devoir connaître une autre langue que celle qui est parlée à domicile, quoique l'emploi de l'anglais au travail suit tout de même de près la langue maternelle des Sino-Canadiens (Ramangalahy, Brenner *et al.*, 2001). Ainsi, certains entrepreneurs chinois peuvent maîtriser l'anglais ou le français sans toutefois devoir les employer régulièrement sur leur milieu de travail. Sachant que la majorité des clients

et des employés sont du même groupe ethnique que les entrepreneurs (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>b</sup>), nous pouvons ainsi déduire que le contexte entrepreneurial relié à une enclave ethnique ne semble pas favoriser l'usage courant d'une des deux langues officielles du Canada.

On peut par ailleurs conclure que l'entrepreneuriat ne contribue pas à l'intégration linguistique des entrepreneurs chinois. Cette affirmation peut s'appliquer plus spécifiquement aux propriétaires de petites entreprises situées dans les quartiers chinois. Bref, « [the] central role played by language in the socialization process and in the transmission of cultural values makes it a particularly sensitive indicator of acculturation and assimilation. » (Kalbach et Kalbach, 2000: 191)

#### *Insertion socio-économique*

L'accès à l'emploi et la réduction du taux de chômage sont des enjeux importants pour l'économie canadienne. Parallèlement, plusieurs raisons peuvent être avancées pour se lancer en affaires. Généralement, les valeurs entrepreneuriales comme le désir d'indépendance et de liberté sont des motifs souvent évoqués pour démarrer une entreprise (Robichaud, 1999; Hou et Wang, 2011). Les données de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) indiquent que les entrepreneurs chinois vivant au Canada partent surtout en affaires pour gagner un revenu, ce qui viendrait en partie minimiser l'importance de la théorie culturelle pour laquelle la communauté d'origine valorisant la possession d'entreprise influence directement ou non ses membres à se diriger vers l'entrepreneuriat (Robichaud, 1999) malgré que plus d'un entrepreneur sur trois a aussi un autre entrepreneur dans sa famille (Ramangalahy, Brenner *et al.*, 2001). À ce propos, les raisons

entrepreneuriales sont les moins souvent mentionnées par les immigrants chinois pour s'installer au Canada (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>b</sup> : 10).

Créer son entreprise nécessite l'accès à des ressources, à des réseaux et à du capital social. Dès lors, on peut se demander si la voie de l'entrepreneuriat ne nécessite pas un certain degré d'intégration préalable dans la société d'accueil, que ce soit à travers l'obtention du statut de résident permanent ou éventuellement de la citoyenneté canadienne, à travers le développement de relations harmonieuses avec la communauté –chinoise– , ou bien l'accumulation de capital nécessaire au démarrage de l'entreprise. Il faut alors porter une attention particulière au passé de l'entrepreneur du point de vue de l'emploi.

Enfin, Hou et Wang (2011) soutiennent que les immigrants sont plus susceptibles de se lancer en affaires en raison de la difficulté à trouver ou à conserver un emploi rémunéré. Ainsi, davantage d'entrepreneurs immigrants le sont par obligation (*Idem*). Considérant cette théorie, l'entrepreneuriat peut être vu comme un moyen de s'intégrer à la société. Par contre, cette seule variable d'analyse ne peut nous permettre de conclure que l'entrepreneuriat ethnique chez les Chinois contribue explicitement à leur intégration, même si l'intégration à travers l'emploi est certes un des principaux indicateurs d'intégration.

### *Localisation*

Le lieu de résidence et le secteur où est située l'entreprise sont des indicateurs d'intégration plus spécifiquement applicables aux immigrants ainsi qu'aux entrepreneurs ethniques. L'enclave ethnique, considérée ici du point du vue d'une concentration de commerces dirigés par des

immigrants d'une même origine, a largement été étudiée, notamment dans la littérature associée à la sociologie urbaine.

Près de deux entreprises sino-canadiennes sur trois de Montréal, Toronto et Vancouver sont situées dans un secteur où les Chinois constituent le groupe le plus nombreux (Ramangalahy, Filion *et al.*, 2002). Nous pouvons déduire qu'il s'agirait des quartiers chinois. Tout en favorisant le regroupement de services pour la communauté chinoise, les quartiers chinois offrent aussi une expérience de plus en plus populaire auprès des touristes (Lai, 1988). En d'autres mots, « [the] residential concentration of immigrants fostered the spatial distribution of ethnic businesses and, at times, the creation of festivalised ethnic shopping areas and food centres. » (Aytar et Rath, 2012)

Depuis les dernières décennies, on remarque qu'une partie des immigrants chinois comme les entrepreneurs réside en banlieue plutôt qu'au centre-ville, car leur statut socio-économique le leur permet (Cao, Dehoorne et Roy, 2006 : 19). Les données de Ramangalahy, Filion *et al.* (2002) ne nous permettent pas de déterminer avec certitude si la vaste majorité des entrepreneurs chinois sont dispersés géographiquement ou bien plutôt regroupés spatialement, étant donné que les résultats sont plutôt partagés. La ségrégation résidentielle est donc, quant à elle, un indicateur moins important de notre analyse. Il ne faut tout de même pas le négliger et plutôt développer davantage de réflexions sur celle-ci par rapport au niveau d'intégration des immigrants. Balakrishnan (2000) nous indique ceci à ce propos: « residential segregation is [...] often seen as a measure of how well or how poorly a group has integrated into the society at large. [...]



Thus, while residential segregation maintains ethnic identity, it reduces assimilation into the wider society. »

Apparicio et Séguin (2008) voient plutôt d'un bon œil la ségrégation chez les immigrants et remettent en question le mythe de la mixité sociale voulant qu'un brassage ethnique soit bénéfique du point de vue de l'intégration des immigrants (p.3). Ils mettent plutôt l'accent sur la solidarité que peut apporter la concentration ethnique et rejettent le principe péjoratif de ghettoïsation.

Il ne fait aucun doute que le lieu de résidence des immigrants peut avoir un impact sur leur vie sociale et sur leur degré d'intégration. Plus encore, le lieu de travail des entrepreneurs, lorsque relié à la situation géographique du commerce, peut nous informer sur l'environnement social de ceux-ci. Ces liens auraient avantage à être approfondis dans une recherche future. Nous savons tout de même de façon générale que le « [lack] of language facility and social networks, occupational skills, and economic resources may all make immigrants settle in ethnic enclaves, which are often found in the poorer sections of the city. » (Balakrishnan, 2000: 125)

#### *Origine ethnique des clients et des employés*

L'étude de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>b</sup>) nous révèle que 84% des employés sont de la même origine ethnique que les entrepreneurs, mais que les membres de leur famille ont une participation limitée au sein de l'entreprise. Notre hypothèse expliquant la situation est qu'il est possible que ce soit en raison des aspirations plus grandes des parents pour leurs enfants, par exemple, et qu'il est plus facile d'employer d'autres immigrants chinois qui ont peu de

qualifications et qui sont prêts à travailler dans des conditions parfois difficiles afin de subvenir aux besoins de leur famille (Cho, 2010 :12).

Les plus récents quartiers chinois sont de plus en plus fréquentés par des individus de toutes origines, comme les gens provenant de l'Asie du Sud-Est, mais également les touristes (Lai, 1988 : 8). Néanmoins, il existe une plus grande proportion de clients chinois, plus fréquemment des gens plus âgés et/ou moins éduqués qui résident près ou à l'intérieur des quartiers chinois (Cao, Dehoorne et Roy, 2006 : 19).

En somme, au travail, le cercle social de l'entrepreneur chinois ne semble pas tant favoriser les interactions sociales avec des personnes de d'autres groupes ethniques, que la situation soit volontaire, comme pour les préférences de recrutement, ou bien circonstancielle, soit reliée notamment à la localisation de l'entreprise. Cette affirmation mériterait d'être vérifiée à l'aide d'entrevues articulées autour de la question des relations sociales des immigrants dans leur pays d'accueil. Nous estimons cependant que cette dernière catégorie d'analyse comporte ses limites, notamment parce qu'elle est plutôt complexe à évaluer du point de vue du niveau d'intégration.

## **Chapitre 5 – Discussion**

Nos hypothèses de départ, soit que le niveau d'intégration des entrepreneurs sino-canadiens est plutôt faible dans l'ensemble et que l'entrepreneuriat contribue davantage à l'isolement des entrepreneurs plutôt qu'à leur intégration, sont partiellement confirmées. Toutefois, en tenant compte des motivations générales des entrepreneurs ainsi que de leurs opinions et expériences en tant qu'immigrants au Canada, il est possible que ceux-ci se sentent tout de même à l'aise comme entrepreneurs au sein de la société canadienne.

D'un côté, nous avons remarqué que l'enclave ethnique qu'est le quartier chinois peut jouer un grand rôle par rapport au degré d'intégration limité des entrepreneurs chinois, étant donné que la concentration et l'isolement de la population chinoise tend à venir supporter implicitement le maintien de certaines pratiques traditionnelles. Ainsi, les quartiers chinois sont parfois définis comme étant de véritables centres culturels (Lai, 1988). Par contre, il est clair que le maintien d'un sentiment de fraternité et d'unité au sein d'une communauté peut contribuer à créer un espace de vie plus harmonieux pour ses habitants. Bref, il faut comprendre que l'analyse du niveau d'intégration des entrepreneurs chinois ne peut se réduire à la seule variable de la ségrégation et de ses impacts sur les entrepreneurs.

D'un autre côté, nous avons noté que les indicateurs d'intégration impliquant des données plus quantitatives qui ont été sélectionnées comme la langue principale parlée au travail, la localisation de l'entreprise ainsi que l'origine ethnique des clients et des employés sont des critères pertinents à notre étude, mais qu'ils doivent être complétés par d'autres critères

d'avantage d'ordre qualitatif, comme les raisons du départ en affaires et l'attachement symbolique au pays d'accueil.

Il faudrait ainsi tenter de voir plus en détails les effets directs de l'enclave ethnique sur le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois, tant de façon interne qu'externe, tout en nous penchant sur le vécu des acteurs. C'est ce que nous avons tenté de faire ici, mais il ne s'agit que d'un début d'une réflexion qui pourrait être davantage développée prochainement. Donc dans le cas des entrepreneurs chinois, ces derniers sont placés dans une situation particulière, celle du travail indépendant, volontaire ou non, et s'il s'agit de propriétaires d'entreprises situées dans un quartier chinois, nous devons tenir compte des effets de l'enclave ethnique sur l'intégration, sans toutefois nous centrer uniquement sur ce facteur.

Si nous considérons simplement l'insertion socio-économique et la théorie situationnelle, l'entrepreneuriat est un moyen pour les immigrants chinois de subvenir aux besoins de leur famille tout en accédant à un certain statut social. Plus encore, l'entrepreneuriat donne la possibilité d'offrir un travail à d'autres membres de la communauté. Selon Robichaud (1999 : 26), on pourrait parler d'une « action stratégique » prise par les entrepreneurs qui sont également influencés par la structure du pays d'accueil, les marchés ainsi que les pratiques et caractéristiques du groupe ethnique.

Vallée et Toulouse (1993) sont parmi les rares auteurs à avoir étudié la question de l'entrepreneuriat et de l'intégration, mais surtout d'un point de vue socio-économique. Ils se sont intéressés aux entrepreneurs polonais de Montréal. Ainsi, ils ont notamment réfléchi sur

l'évaluation de la contribution économique des entrepreneurs dans leur communauté et ont affirmé ceci : « The benefits of immigrant entrepreneurship for the host community depend on the ability of immigrant entrepreneurs to create businesses which can contribute to the economic development of the overall community. » (Vallée et Toulouse, 1993: 1) Il faudrait ainsi se demander quelle place occupent les entreprises –chinoises– au sein de l'économie canadienne. Ramangalahy, Menzies *et al.* (2002) sont parmi les quelques auteurs à s'être penchés sur le sujet et à affirmer que leur contribution est notable. Mais est-ce qu'elles favorisent plus que la croissance du quartier et de la région dans lesquels l'entreprise est située?

D'autre part, Bastenier (2001 : 66) affirme que « [...] la question de l'intégration n'est pas celle des immigrés mais celle de la société tout entière entrée dans un processus de réintégration d'elle-même. » En d'autres termes, « [l'intégration] est donc un processus d'adaptation qui touche non seulement les membres des groupes minoritaires mais aussi la société d'accueil. » (Houle, 1999 : 119) En ce qui a trait plus spécifiquement aux entreprises chinoises, elles sont présentes en grand nombre sur le sol canadien depuis plus d'un siècle. Au départ, les quartiers chinois et leurs commerces étaient peu fréquentés par la population locale, mais plus tard, l'image du quartier chinois a changé et ce dernier est devenu un lieu de plus en plus visité par des touristes et des individus de diverses origines qui y résident (Christiansen, 2011), ce qui peut favoriser l'ouverture d'esprit et les interactions sociales plus nombreuses.

Selon Gordon (1964), il faut également tenir compte des attitudes et des comportements des membres du groupe ethnique majoritaire lorsque nous souhaitons étudier l'intégration. L'auteur parlait respectivement à l'époque des cinquièmes et sixièmes étapes de l'assimilation. Il serait

ainsi pertinent de mener un sondage sur les opinions de la population par rapport aux propriétaires d'entreprises chinoises et leur niveau d'intégration. Par ailleurs, nous devons nous rappeler la longue histoire de discrimination à l'égard des Chinois au Canada. Li (1988) a mentionné qu'il s'agissait d'une forme de racisme institutionnalisé et qu'il y eut tout une ère d'exclusion des Chinois au 20<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une raison principale pour laquelle les premiers Sino-Canadiens ont créé des quartiers chinois et y ont établi des commerces (Lai, 1988; Li, 1988; Chui, Tran et Flanders, 2005). Malgré la plus grande mobilité socio-économique des immigrants chinois récents en raison d'un niveau d'éducation supérieur atteint (Cao, Dehoorne et Roy, 2006), certains continuent à devenir propriétaires d'entreprises. Que ce soit par tradition, une question de structure ou bien en raison de difficultés d'insertion, le travail autonome reste assez populaire auprès des immigrants, plus que chez la population de souche, et il a connu une hausse au Canada au courant des dernières décennies (Hou et Wang, 2011).

Par ailleurs, la création d'entreprises chinoises peut s'avérer bénéfique pour les communautés chinoises au Canada, notamment en favorisant le regroupement de services essentiels, quoique la population chinoise ait tendance à être plus éparpillée qu'auparavant (Li, 1988), et en contribuant à l'intégration croisée de d'autres immigrants à travers les offres d'emplois à l'intérieur de l'entreprise. Cependant, les Sino-Canadiens occupent maintenant toute une variété d'emplois au sein de la société canadienne qui s'étendent bien au-delà du quartier chinois ou du travail manuel qui a attiré les premiers Chinois au Canada (Chui, Tran et Flanders, 2005). Bref, malgré la compétition commerciale dans les quartiers chinois, l'entraide intra-ethnique est aussi bien présente chez les entrepreneurs chinois (Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000), ce qui porte à croire

qu'une certaine cohésion dans les communautés chinoises canadiennes peut être bénéfique, surtout pour les entrepreneurs.

Dans un autre ordre d'idées, selon Martuccelli (2010), nous sommes à l'ère de la singularité et cela signifie que les individus aspirent à réussir leur singularité, celle-ci étant articulée entre le singulier et le commun. L'intégration est une question d'équilibre entre efforts individuels et soutien collectif. L'accent est porté sur la responsabilisation des individus, mais il faut leur fournir les outils nécessaires à la réalisation de leurs buts. Ainsi, pour faire partie de la société canadienne, les immigrants doivent participer à la vie sociale du pays en partageant les valeurs communes comme le respect, l'égalité et la liberté. Ils se doivent également d'apprendre la langue du pays d'accueil et de chercher un emploi. En retour, l'État leur octroie des droits et leur fournit des services. Pour Daniel (2004), nous marchons vers une citoyenneté plus sociale. Le défi principal reste à créer et maintenir un sentiment de solidarité, d'ouverture et de cohésion, ce que vise la politique canadienne du multiculturalisme. Tout comme il s'agit d'un défi pour les Peuples autochtones du Canada, la quête de l'égalité malgré la différence est aussi un enjeu pour les immigrants.

De plus en plus dans le domaine de la recherche en sociologie, nous nous intéressons au sens que les acteurs sociaux donnent à leur vécu. Martuccelli (2010) suggère à cet effet de replacer les expériences des individus dans leur contexte socio-historique afin de mieux saisir les influences de l'un sur l'autre. Dans le champ d'étude sur l'intégration, il faudrait ainsi accorder davantage de l'attention aux attentes et aspirations des immigrants. Sont-ils satisfaits de leur niveau de vie au Canada? Ont-ils noté une amélioration de leurs conditions de vie après leur départ en affaires?

Selon Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>), les membres des communautés chinoises de Toronto, Montréal et Vancouver qui ont participé à leur étude, y compris des entrepreneurs, se définissent à 76% comme des « Chinois-Canadiens ». Nous pouvons comprendre qu'ils ont un double sentiment d'appartenance envers leur pays d'origine et envers la terre d'accueil canadienne. Par ailleurs, 74% des répondants se disent satisfaits vis-à-vis le Canada (*Idem*). Cette affirmation est néanmoins très générale, mais elle nous permet d'affirmer parallèlement que le niveau de vie global des immigrants chinois est plutôt bon.

Cette présente recherche avait pour objet la compréhension des effets possibles de l'entrepreneuriat sur l'intégration des immigrants chinois au Canada ainsi que l'évaluation du niveau d'intégration des entrepreneurs chinois. Le cœur de l'analyse se situait autour des éléments composant la définition de l'intégration que nous avons adoptée. Les facteurs ou indicateurs d'intégration préalablement définis, adossés aux statistiques sur les entrepreneurs recueillies et présentées par le groupe de chercheurs du HEC Montréal composé de Brenner, Menzies, Ramangalahy, Filion et Amit ont ainsi permis de mesurer le degré d'intégration des entrepreneurs chinois.

Les limites de cette recherche se situent notamment dans le fait que nous nous sommes appuyés majoritairement sur l'interprétation de données d'étude de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>). Nous ne remettons toutefois pas en doute la validité de notre source de données, mais reconnaissons que quelques années se sont écoulées depuis la collecte initiale d'information. Par ailleurs, nous désirons rappeler que nous ne prétendons pas pouvoir généraliser les résultats à la totalité des entrepreneurs chinois au Canada. L'échantillon de Brenner, Ramangalahy *et al.* (2000) était



composé de 151 entrepreneurs. Rappelons que ce fut le même échantillon qui a été employé pour d'autres cahiers de recherches comportant des données sur les entrepreneurs chinois. De plus, d'autres facteurs auraient pu faire partie de la définition de l'intégration que nous avons fournie précédemment. Nous soutenons qu'il s'agit de variables complémentaires que nous avons jugées moins pertinentes à l'étude de l'intégration des entrepreneurs. À ce propos, la religion pratiquée par les entrepreneurs avant et après leur arrivée au Canada n'a pas été prise en compte dans cette étude. Les Sino-Canadiens ont déclaré en général avoir peu d'adhésion religieuse (Chui, Tran et Flanders, 2005), même si la spiritualité peut occuper une grande place dans leur vie. Par ailleurs, selon Gordon (1964), les pratiques religieuses sont peu susceptibles d'être modifiées malgré un contact prolongé avec une autre culture. Parallèlement, la participation civile et politique n'a pas non plus été approfondie ici, même si nous savons que les entrepreneurs chinois sont généralement peu impliqués dans les associations et organisations (Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000 : 12).

Les domaines de recherche de l'entrepreneuriat et de l'intégration ont été largement développés au courant des dernières décennies. Cependant, il importerait de continuer d'approfondir les liens entre ces deux champs d'étude. C'est ce que nous croyons avoir amorcé dans le cadre de ce mémoire. Plusieurs avenues de recherche sont ainsi possibles. Après les comparaisons entre les villes et les groupes ethniques, il faudrait réfléchir davantage à la question des différences de genre et de générations chez les entrepreneurs et aussi se concentrer sur les entreprises situées hors des grands centres urbains ainsi que celles qui sont dirigées par des membres de groupes ethniques moins nombreux et qui sont arrivés plus récemment au Canada. Nous croyons que les entrevues de type biographique ainsi que les groupes focus articulés, entre autres, autour de la

question des expériences d'intégration des entrepreneurs, pourraient nous permettre à l'avenir de mieux cerner certains enjeux de l'entrepreneuriat ethnique. Toulouse et Brenner (1988) suggèrent quant à eux d'employer des méthodes de recherche plus rigoureuses, avec une population bien délimitée, axées sur une analyse qualitative des données qui permettent d'expliquer en profondeur le phénomène.

Pour conclure, il est possible que du point de vue singulariste de l'intégration des immigrants, y compris des entrepreneurs chinois, l'aspiration à « la réalisation singulière de soi la plus harmonieuse possible [et l'atteinte] d'un idéal personnel en dehors de tout modèle d'évaluation » (Martuccelli, 2010 : 51) soit une affirmation à considérer lorsque nous étudions l'intégration. L'intégration, tant pour les immigrants que les instances gouvernementales, peut aussi être analysée en termes de coûts et bénéfices. Il existe également le paradoxe le suivant: le sentiment d'inclusion dans la communauté peut être développé si l'immigrant préserve les us et coutumes chinois, mais le maintien de l'exclusion est possible de la part de la population de souche. Il est à ce propos reconnu que « [...] being more ethnic, regardless of origin, present more obstacles to educational and socio-economic-status achievement than being less ethnically oriented and committed. » (Kalbach et Kalbach, 2000: 201) Dans la littérature, on reconnaît généralement que les immigrants en provenance d'Asie ont plus de difficulté à s'intégrer en raison des nombreuses différences interculturelles (Daniel, 2004), malgré que les Chinois constituent une minorité visible bien établie, et qu'ils sont habituellement considérés comme des gens ingénieux (Chui, Tran et Flanders, 2005).

Enfin, la question de l'obligation opposée au choix volontaire de l'entrepreneuriat par les immigrants chinois nous amène à nous interroger sur l'ouverture de la part des employeurs face à l'embauche de membres de minorités ethniques et sur la pertinence et l'efficacité des programmes gouvernementaux destinés aux entrepreneurs, notamment les immigrants. Il s'agit du rôle non négligeable des réseaux intra-ethniques qui permettrait aux entrepreneurs de bien faire fonctionner leur entreprise (Brenner, Ramangalahy *et al.*, 2000) et ainsi en retirer un revenu, d'où l'importance du maintien de ceux-ci, malgré la persistance de la « bulle ethnique » qu'elle peut engendrer.

## CONCLUSION

Être intégré signifie-t-il laisser de côté sa culture d'origine au profit de celle du pays d'accueil? Si tel est le cas, plusieurs immigrants chinois ne se sont alors pas pleinement intégrés au Canada. Par contre, si être intégré suppose une contribution sociale générale et l'insertion socio-économique, les Sino-Canadiens font plutôt bonne figure sur ce point. Bref, Firchow (2001 : 75) croit que l'intégration des immigrants :

« [...] dépend certes de la *capacité du système social à en assurer les conditions de possibilités*, mais aussi et encore de *l'implication des individus eux-mêmes dans les processus* qui permettent à cette intégration de se développer. Il y aurait donc à réfléchir également sur la question de la *motivation à l'intégration*. »

Il revient donc à l'État d'encadrer les politiques et programmes, mais aux immigrants de faire des efforts pour tenter de s'adapter à la société d'accueil. Selon Rumbault (1997 : 484), il faut se questionner sur la nature-même de l'assimilation : « S'assimiler au sein de quoi et pour quelles raisons? » (Notre traduction)

Ce mémoire nous a permis d'approfondir la question de l'entrepreneuriat chinois et de l'intégration à travers une réflexion sur l'enclave ethnique, la théorie situationnelle et le point de vue des entrepreneurs. L'utilisation de données statistiques recueillies par Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) nous a aussi aidés à déterminer le niveau d'intégration de 151 entrepreneurs chinois de Toronto, Montréal et Vancouver. Nos résultats, appuyés par la littérature, nous amènent à affirmer que le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois dans la société canadienne est plutôt bas et que l'entrepreneuriat peut contribuer à l'isolement des entrepreneurs, particulièrement ceux dont l'entreprise est située au sein d'une enclave comme un quartier chinois. Toutefois, si l'entrepreneuriat est un moyen de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des immigrants chinois qui sont propriétaires d'entreprises et l'augmentation de

la qualité de vie de leur famille, il s'agit d'une donnée non-négligeable dans l'étude sur leur intégration.

La littérature démontre que le niveau d'éducation ainsi que l'âge moyen des entrepreneurs chinois est plutôt élevé (Nakhaie, 2000 : 172; Ramangalahy, Brenner *et al.*, 2001 : 9). Cette situation pourrait s'expliquer de deux façons : soit elle indiquerait un problème d'insertion et d'adaptation ou bien démontrerait qu'un certain niveau d'intégration soit prérequis au départ en affaires. Ces deux possibilités mériteraient davantage d'attention. D'un autre côté, plusieurs études ont démontré l'importance des réseaux intra-ethniques, dont celles de Toulouse et Brenner (1988) et Brenner, Ramangalahy *et al.* (2000). Notre recherche vient également appuyer cette donnée. Ils sembleraient contribuer directement au démarrage et au fonctionnement de l'entreprise. Par ailleurs, l'entreprise chinoise qui fournit des emplois aux membres de la communauté chinoise peut contribuer à l'intégration croisée de ces derniers, malgré une exploitation possible des employés (Christiansen, 2011 : 218; Vallée et Toulouse, 1993 : 4). Nous avons ainsi pu remarquer une influence mutuelle entre l'entrepreneuriat et l'intégration. Leur relation démontre qu'elles sont imbriquées l'une dans l'autre. D'un côté, l'entreprise chinoise peut limiter la pleine intégration des entrepreneurs et de l'autre, elle peut au même moment participer au processus d'intégration des Sino-Canadiens.

Nous comprendrons que l'entrepreneuriat ne contribue pas directement à l'intégration des entrepreneurs chinois au Canada, surtout s'il est le résultat de discrimination sur le marché de l'emploi et que le travail indépendant devient une obligation et participe à marginaliser les Chinois. La théorie situationnelle nous indique que la recherche d'un statut motive les

entrepreneurs. Dès lors, cela pourrait au même moment participer à leur intégration. Nous avons également noté que l'enclave ethnique qu'est le quartier chinois semble impliquer une plus grande dose d'enfermement dans la culture d'origine. Cependant, l'entrepreneuriat contribue tout de même à mieux faire connaître la culture chinoise, à la participation socio-économique et au sentiment communautaire. Le souci d'excellence des Chinois et l'ancrage dans la communauté (Chui, Tran et Flanders, 2005; Li, 1988) font que la plupart des entreprises chinoises connaissent du succès (Brenner, Menzies *et al.*, 2000<sup>a</sup>), mais la forte compétitivité qui règne dans les quartiers chinois fait que certains commerces éprouvent plus de difficultés (Vallée et Toulouse, 1993 : 4).

Tel que nous l'avons précédemment démontré, nous recommandons, dans l'étude de l'intégration des immigrants comme les entrepreneurs chinois, une analyse de divers facteurs d'intégration adossés à l'étude du vécu et de l'histoire personnelle. Ainsi, des grands sondages ont été effectués par des institutions comme le HEC Montréal et Statistique Canada, mais il faudrait les compléter avec des entrevues axées sur le parcours de vie, la définition et la perception de l'intégration.

En terminant, il existe des différences notables entre les immigrants chinois nés à l'étranger, surtout du point de vue de la variété de profils distincts, comme la majorité de ceux qui ont fait l'objet de l'étude de Brenner, Menzies *et al.* (2000<sup>a</sup>) et les Canadiens d'origine chinoise, notamment les jeunes en quête identitaire et au désir d'intégration qui sont présentés dans le documentaire *Être Chinois au Québec* réalisé par Malcom Guy et Wiliam Ging Wee Dere. L'impact générationnel sur l'intégration des entrepreneurs serait certainement un sujet pertinent

de recherche future. Les entrepreneurs des premières générations, plus âgés, embrassent-ils davantage la culture chinoise que ceux des générations suivantes, plus dynamiques?

Bref, à l'aide de ce mémoire, nous croyons avoir approfondi la réflexion portant sur le niveau d'intégration des entrepreneurs sino-canadiens et effectué des liens plus poussés entre l'entrepreneuriat et l'intégration. Nous en concluons, à travers une analyse de données chiffrées provenant de l'étude de Brenner, Menzies et al. (2000<sup>a</sup>), que selon les variables d'analyse que nous avons retenues, le niveau d'intégration des entrepreneurs chinois au Canada est relativement faible. Rappelons également que la théorie situationnelle ainsi que les effets de l'enclave ethnique ont contribué à mieux comprendre l'influence mutuelle entre l'entrepreneuriat et l'intégration, mais que le parcours des acteurs doit aussi être pris en compte. Tel que mentionné précédemment, d'autres critères d'intégration pourraient être ajoutés à cette étude et des groupes d'entrepreneurs immigrants aux profils sociodémographiques plus spécifiques et variés auraient intérêt à être étudiés. D'ailleurs, il y aurait un intérêt à se questionner davantage sur le degré d'isolement des non entrepreneurs chinois ainsi que des entrepreneurs non immigrants afin de pouvoir leur offrir un support adéquat en cas de besoin.

## BIBLIOGRAPHIE

APPARICIO, P. et SÉGUIN, A-M. (2008). *Retour sur les notions de ségrégation et de ghetto ethniques et examen des cas de Montréal, Toronto et Vancouver*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique.

AYTAR, V. and RATH, J. (2012). "Introduction: Ethnic neighbourhoods as places of leisure and consumption" in V. Rath, and J. Aytar (ed.), *Selling ethnic neighborhoods: The rise of neighborhoods as places of leisure and consumption*. New York: Routledge, 1-15.

BALAKRISHNAN, T. R. (2000). "Residential segregation and Canada's ethnic groups" in M. A. Kalbach and W. E. Kalbach (ed.), *Perspectives on ethnicity in Canada: A reader*. Toronto: Harcourt Canada, 121-136.

BASTENIER, A. (2001). « Intégration des immigrés ou réintégration dans la société » dans Y. Resch (dir.), *Définir l'intégration? Perspectives nationales et représentations symboliques*. Montréal : XYZ éditeur, 61-69.

BARTH, F. (1969). « Les groupes ethniques et leurs frontières » dans P. POUTIGNAT, et J. STREIFF-FENART. (2008) [1995]. *Théories de l'ethnicité*. Paris : Quadrige/Puf.

BONACICH, E. (1973). "A theory of middleman minorities", *American Sociological Review*, n° 38: 583-594.

BOUCHARD, G. (décembre 2013). *Interculturalisme, laïcité et mythes nationaux*. Conférence organisée par l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, Ottawa.



BRENNER, G., MENZIES, T.V., RAMANGALAHY, C., FILION, L.J., AMIT, R.H. (2000<sup>a</sup>). *Entrepreneuriat ethnique : données d'une enquête sur les communautés chinoises dans les villes canadiennes de Montréal, Toronto et Vancouver*, Montréal, Cahier de recherche n° 2000-07, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

BRENNER, G.A., MENZIES, T.V., RAMANGALAHY, C., AMIT, R.H., FILION, L.J. (2000<sup>b</sup>). *Ethnic entrepreneurship in Canada: Comparison of the Chinese communities in three Canadian cities: Montreal, Toronto and Vancouver*. Cahier de recherche 2000-08, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

BRENNER, G.A., RAMANGALAHY, C., FILION, L.J., MENZIES, T.V., AMIT, R.H. (2000). *Entrepreneuriat ethnique et rôle des réseaux de soutien : les entrepreneurs chinois dans trois grandes villes canadiennes*. Cahier de recherche 2000-09, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

BRENNER, G.A., MENZIES, T.V., FILION, L.J., RAMANGALAHY, C. PARÉ, S. (2002). *Entreprises ethniques et identité du partenariat : Une étude comparative entre Chinois, Italiens et Indiens/Sikhs au Canada*, Cahier de recherche 2002-16, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

CAO, H., DEHOORNE, O. et ROY, V. (2006). « L'immigration chinoise au Canada : logiques spatiales et nouvelles territorialités ». *Norois*, 2 (199): 11-22.

CHEN, Y. (2011). ““Food town”: Chinatown and the American journey of Chinese food” in V. Künneman and R. Mayer. (ed.) *Chinatowns in a transnational world: Myths and realities of an urban phenomenon*. New York: Routledge, 182-197.

CHO, L. (2010). *Eating Chinese: Culture on the menu in small town Canada*. Toronto: University of Toronto Press.

CHRISTIANSEN, F. (2011). “Chinatowns in transition: Between ethnic enclave and global emblem” in V. Künneman and R. Mayer. (ed.) *Chinatowns in a transnational world: Myths and realities of an urban phenomenon*. New York: Routledge, 217-231.

CHUI, T., TRAN, K. et FLANDERS, J. (2005). « Les Chinois au Canada : un enrichissement de la mosaïque culturelle ». *Statistique Canada : Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 : 27-36.

CON, H., CON, R.J., JOHNSON, G., WICKBERG, E. et WILLMOTT, W.E. (1984). *De la Chine au Canada : Histoire des communautés chinoises au Canada*. Ottawa : Ministre des Approvisionnement et Services Canada.

DANIEL, D. (2004). « L’intégration par les droits sociaux : modèles nord-américains » dans M. Pélissier et A. Paecht (dir.), *Les modèles d’intégration en questions : Enjeux et perspectives*. Paris : IRIS, Presses universitaires de France, 71-80.

FILION, L.J., BRENNER, G.A., MENZIES, T.V., RAMANGALAHY, C. (2001). *Characteristics and features of Chinese and Italian ethnic entrepreneurship in Canada: implications for businesses, research and government policy*, Cahier de recherche 2001-05, Chaire d’entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d’entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

FILION, L.J., RAMANGALAHY, C., BRENNER, G.A., MENZIES, T.V. (2001). *Chinese, Italian and Sikh ethnic entrepreneurship in Canada : Implications for the research agenda, education programs and public policy*, Cahier de recherche 2001-08, Chaire d’entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d’entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

FILION, L.J., BRENNER, G.A., RAMANGALAHY, C., MENZIES, T.V. (2003). *Démarrage d'entreprises par les Chinois, Italiens et Sikhs au Canada : quelques résultats empiriques*, Cahier de recherche 2003-15, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

FIRCHOW, T. (2001). « Structures d'ordre dans le cadre d'une politique d'intégration » dans Y. Resch (dir.), *Définir l'intégration? Perspectives nationales et représentations symboliques*. Montréal : XYZ éditeur, 73-78.

GORDON, M. M. (1964). *Assimilation in American life: The role of race, religion and national origins*. New York: Oxford University Press.

GUIGOVA, V. (2006). *Comprendre l'entrepreneuriat ethnique : le cas des Bulgares à Montréal*, mémoire de maîtrise en gestion, École des HEC de Montréal.

GUY, M., et GING WEE DERE, W. (2012). *Être Chinois au Québec: Un road movie* [Documentaire]. Montréal : Productions Multi-Monde, 70 min.

HELLY, D. et LEDOYEN, A. (1994). *Immigrés et création d'entreprises : Montréal 1990*. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture.

HOU, F. et WANG, S. (2011). « Les immigrants et le travail indépendant ». *Statistique Canada : L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-X: 3-15.

HOULE, F. (1999). « Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne du multiculturalisme ». *Sociologie et sociétés*, 31 (2) : 101-123.

ICART, L. (2006). « Haïti-en-Québec ». *Ethnologies*, 28 (1) : 45-79.

JUTEAU, D. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

JUTEAU, D. et S. PARÉ. (1996). « L'entrepreneuriat ethnique », *Interface*, 17 (1) : 18-28.

JUTEAU, D. (2000). "Changing forms of nation-ness in the canadian context: The Quebec case" in M. A. Kalbach and W. E. Kalbach (ed.), *Perspectives on ethnicity in Canada: A reader*. Toronto: Harcourt Canada, 257-267.

KALBACH, W. E. (2000). "Ethnic diversity: Canada's changing cultural mosaic" in M. A. Kalbach and W. E. Kalbach (ed.), *Perspectives on ethnicity in Canada: A reader*. Toronto: Harcourt Canada, 59-72.

KALBACH, M. A. and KALBACH, W. E. (2000). "The importance of ethnic-connectedness for Canada's postwar immigrants" in M. A. Kalbach and W. E. Kalbach (ed.), *Perspectives on ethnicity in Canada: A reader*. Toronto: Harcourt Canada, 182-202.

KYMLICKA, W. (1998). *Finding our way: Rethinking ethnocultural relations in Canada*. Ontario: Oxford University Press.

LABELLE, M. et MARHRAOUI, A. (2001). « Intégration et multiculturalisme : perspectives et paradoxes » dans Y. Resch (dir.), *Définir l'intégration? Perspectives nationales et représentations symboliques*. Montréal : XYZ éditeur, 19-31.

LAI, D.C. (1988). *Chinatowns: Towns within cities in Canada*. Vancouver: University of British Columbia Press.

LI, P.S. (1988). *The Chinese in Canada*. Toronto: Oxford University Press.

MARTUCCELLI, D. (2010). *La société singulariste*. Paris : Armand Collin.

NAKHAIE, M. R. (2000). "Ownership and management position of Canadian ethnic groups in 1973 and 1989" in M. A. Kalbach and W. E. Kalbach (ed.), *Perspectives on ethnicity in Canada: A reader*. Toronto: Harcourt Canada, 155-181.

PAECHT, A. (2004). « Revaloriser l'assimilation » dans M. Péliissier et A. Paecht (dir.), *Les modèles d'intégration en questions : Enjeux et perspectives*. Paris : IRIS, Presses universitaires de France, 21-24.

PERRAULT, C., BRENNER, G.A., MENZIES, T.V., FILION, L.J., RAMANGALAHY, C. (2007). *Social capital and business performance : Ethnic enterprises in Canada*, Cahier de recherche 2007-02, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

PORTES, A. and K. WILSON. (1980). "Immigrant enclaves: An analysis of the labor market experiences of Cubans in Miami", *American Journal of Sociology*. 86 (2): 295-319.

RAMANGALAHY, C., BRENNER, G.A., MENZIES, T.V., FILION, L.J. (2001). *Les entrepreneurs chinois, italiens et sikhs de Montréal, Toronto et Vancouver : différences reliées à l'ethnicité et à la localisation*, Cahier de recherche 2001-11, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/ Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

RAMANGALAHY, C., FILION, L.J., MENZIES, T.V., BRENNER, G.A., CIMPER, P. (2002). *Entreprises ethniques : place de la famille et du groupe ethnique dans l'entreprise*. Cahier de recherche 2002-05, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

RAMANGALAHY, C., MENZIES, T.V., FILION, L.J., BRENNER, G.A., MICHEL, D. (2002). *Entrepreneuriat ethnique et développement local – Comparaisons des contributions des entrepreneurs ethniques au Canada : les Chinois, les Italiens, les Indiens-Sikhs*, Cahier de recherche 2002-08, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

RICCI, J-C. (2001). « Introduction » dans Y. Resch (dir.), *Définir l'intégration? Perspectives nationales et représentations symboliques*. Montréal : XYZ éditeur, 13-16.

ROBICHAUD, D. (1999). *L'entrepreneuriat immigrant : revue de la documentation*, Cahier de recherche 99-05, Chaire d'entrepreneuriat Rogers- J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

RUMBAULT, R.G. (1997). "Paradoxes and orthodoxies of assimilation", *Sociological Perspectives*, XL (3), 484.

STATISTIQUE CANADA. (2008). *La mosaïque ethnoculturelle du Canada : Recensement de 2006*. (Publication n° 97-562-X). Repéré à : <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/ethnicorigin/pdf/97-562-XIF2006001.pdf>

STATISTIQUE CANADA. (2011). « Enquête nationale auprès des ménages : Document analytique ». *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*. (Publication n° 99-010- X). Repéré à : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.pdf>

TAN, J. and ROY, P. E. (1985). *The Chinese in Canada*. Ottawa: Canadian Historical Association.

TOULOUSE, J.-M. et G. BRENNER. (1988). *Les entrepreneurs immigrants : à la recherche d'un modèle théorique*, Cahier de recherche 88-05-01, Chaire d'entrepreneuriat Rogers- J.-A. Bombardier/Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

VALLÉE, L. et TOULOUSE, J.-M. (1993). *Entrepreneurship and integration : The case of Polish entrepreneurs of Montreal*, Cahier de recherche 93-04-01, Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier/ Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter, École des HEC de Montréal.

WALDINGER, R., ALDRICH, H. and WARD, R. (1990). *Ethnic entrepreneurs: Immigrant business in industrial societies*. Newbury Park : Sage Publications.

WEBER, M. (1971). *Économie et société*. Paris : Plon.